

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JANVIER 2011**  
*(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)*

Le conseil communautaire s'est réuni le 20 janvier 2011 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT sur convocation adressée le 11 janvier 2011

23 conseillers étaient présents.

*M.Daniel Forest a été élu secrétaire de séance.*

Le Président propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour transmis le 11 janvier qui feront l'objet d'une délibération:

- Cession terrain Guillou suite à fin de Crédit Bail
- Admissions en non valeur

Les conseillers à l'unanimité acceptent ces adjonctions

### **Domaine Jeunesse/Sport/Culture**

- Microcrèche :

- o Validation du dossier de demande d'agrément au Conseil Général

Laurent Daulny, Vice Président en charge du secteur Enfance Jeunesse présente le dossier dont les documents principaux ont été envoyés à chaque conseiller

Il explique que la CAF, la MSA et le Conseil Général ont participé à plusieurs réunions de travail pour aider à la réalisation du dossier. Il présente les objectifs du projet social et les différents points importants.

Après délibération, le dossier est adopté à l'unanimité

La question de la création d'une autre structure Petite Enfance sur le territoire est posée :

Gérard Delafont rappelle que c'est l'étude Petite Enfance du Comité de Bassin d'Emploi du Pays Ouest Creuse qui a défini les choix d'implantation. Il rappelle également que pour la partie Est, un partenariat avec Aigurande pourrait être possible et que pour la partie Nord (St Sébastien, La Chapelle Baloue et en partie Crozant), pourrait être réalisée une Maison d'Assistants Maternelles, en fonction des besoins et des projets d'assistantes volontaires (2 au minimum). De plus, il n'est pas sûr que la CAF puisse participer au financement comme pour la première, les expérimentations micro crèche étant terminées.

- o Avancement des travaux.

Les fondations sont en cours. La livraison du bâtiment est prévue pour la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril.

- o Régime indemnitaire du personnel de la microcrèche

Il sera nécessaire de créer un régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture celui-ci sera créé après le recrutement.

- o Utilisation des chèques emploi-service universel pour paiement

Le conseil décide d'accepter ce mode de règlement et d'adhérer à l'organisme de gestion des CESU.

### **Domaine Tourisme**

Sentier d'interprétation « Dans les pas de Monet »

- Passerelle : demande de financements complémentaires

L'Avant projet définitif a été remis par l'architecte. Il fait ressortir un surcoût de 37 400 € HT par rapport au projet initial. Le plan de financement est donc revu et des subventions complémentaires sont sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Régional, l'autofinancement représentant 23.48 % de l'opération globale.

Il informe les conseillers qu'il n'y aura pas besoin d'un permis de construire mais qu'il faudra un avis de M. le Préfet (services de la DREAL Limousin et de l'Architecte des Bâtiments de France)

sur l'ouvrage. La consultation des entreprises pourra débuter dès réception des accusés réceptions des demandes de subventions et l'avis de Monsieur le Préfet.

## **Domaine Economique**

- Zone d'activité de Chabannes : Acquisition des terrains

Un accord de principe (avec réserves) a été obtenu des propriétaires des 2 Ha de terrains restant à acquérir au prix proposé. Un rendez vous sur le terrain pour régler le problème des réserves relatives aux arbres situés sur les parcelles. Le dossier de consultation pour l'étude d'aménagement, qui implique également la commune de Dun et le Conseil Général (pour la voirie et les réseaux) est en cours d'élaboration.

## **Domaine social**

- Habitat :  
bilan PRIG 2006/2010

Globalement, 86 dossiers ont été validés représentant un total de travaux de 1 432 368 € aidés à hauteur de 522 457 € dont une participation de 9 064 € de la communauté de communes sur l'année 2010. Des habitants de toutes les communes ont bénéficié du dispositif.

### mise en place du nouveau programme

Daniel Forest, vice président en charge du secteur social fait le point sur la situation : il rappelle que le PRIG signé en 2006 s'est terminé le 31/12/10. Aujourd'hui, le Pays Dunois, comme le reste du Limousin n'est plus couvert par un programme opérationnel. Mais des aides de l'Anah existent toujours, même si le régime général des aides a été intégralement revu et complexifié par l'agence.

En 2010, les partenaires habituels étaient d'accord pour poursuivre ensemble des actions en faveur de l'habitat privé. Il était prévu qu'une nouvelle convention PRIG prenne forme en 2011. Dans cette attente il a été décidé de couvrir la période transitoire en prolongeant le contrat de la chargée de mission jusqu'au 30 avril 2011, dans un but de suivi des dossiers, d'information et d'accompagnement .

Or les délais annoncés à l'automne se voient sans cesse repousser par les partenaires. Les services contactés récemment n'apportent pas de réponses précises .

L'Anah, elle, est très claire sur son règlement qui impose aux futurs suivi-animation d'acquérir des compétences techniques : ergothérapie, assistance à maîtrise d'ouvrage, évaluation thermique... Mais aujourd'hui la mise en oeuvre concrète de ce règlement reste très floue

A noter cependant qu'il reste, en attendant la signature d'une convention Prig, la possibilité de continuer, pour la Communauté de Communes, à financer des projets financés par l'Anah, on parle alors de convention « diffus ».

Gérard Delafont propose que la commission sociale travaille sur cette possibilité.

## **Domaine mobilité**

### Bourse au permis de conduire :

Bilan 2010 : deux bourses ont été attribuées, 1 953 € ont été consommés sur l'enveloppe de 5 075 €

Bilan des formations : sur les 5 bourses attribuées en 2009, 3 permis ont été obtenus

### Renouvellement de l'opération sur 2011

A l'unanimité le conseil communautaire accepte de reconduire cette opération sur les mêmes bases et autorise le président à signer la convention avec ECF pour l'année 2011

## **Domaine financier**

### Admissions en non valeur

M. le trésorier a présenté une liste de 6 titres à admettre en non valeur toutes les poursuites possibles ayant été engagées sans succès, pour un montant global de 303.52 €. Le conseil à l'unanimité accepte d'admettre cette somme en non valeur.

## **Questions Diverses**

### 1. Fin de crédit bail – cession de l'immobilisation

Le Président indique que le crédit bail signé avec M. Guillou à St Sulpice le Dunois est achevé. Toutes les annuités ayant été payées, selon les termes du contrat, il peut en devenir propriétaire pour un coût de 20 €. Le conseil autorise le président à signer l'acte de vente, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

### 2. Stage Master professionnel Valorisation du Patrimoine :

Accueil d'une stagiaire à partir du 7 février pour 6 mois : sa mission sera l'inventaire des œuvres et des publications relatives à l'École de Crozant pour constituer une base de données et définition d'un avant projet de musée virtuel.

### 3. Transports Scolaires

Participation de Colondannes : Le président informe le conseil communautaire que la commune s'est acquittée de sa participation au titre des 2 années 2008/2009 et 2009/2010, suite au mandatement d'office prononcé par le Préfet. Toutefois, la convention n'est toujours pas signée.

Transport piscine : le président indique que le Conseil Général a remboursé l'intégralité du transport payé au titre de l'année 2009/2010, celui-ci relevant du Plan départemental mis en place à la rentrée 2009.

### 4. Etude de besoins mobilité.

Le Président rappelle que le Centre de Ressources disposant d'un Relais Service Publics, l'Etat souhaite que ce dispositif soit utilisé par le plus grand nombre d'utilisateurs et par conséquent veut favoriser la mobilité pour accéder à ce service. C'est pourquoi il a proposé de financer une étude de besoins et de faisabilité préalable à l'élaboration d'un plan d'action sur la mobilité. Une aide a été versée pour la conduite de cette étude ; une consultation va donc être lancée. L'aide technique de la DDT a été sollicitée et un comité de pilotage a été mis en place pour l'élaboration du cahier des charges et le suivi de l'étude.